# ESSAI

N° 156.

SUR

# L'ALLAITEMENT;

## THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 août 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,*

PAR A.-JEAN-BAPTISTE BETANCOUR, de Rive-de-Gier,

Département de la Loire,

*Quæ lactat, mater magis quàm quæ genuit.*

PHÆDR. Fab. 15, lib. 3.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons Sorbonne, n.° 13.

1826.

# FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

## *Professeurs.*

| M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen. | Messieurs |
|---|---|
| Anatomie | CRUVEILHIER. |
| Physiologie | DUMÉRIL, *Examinateur.* |
| Chimie médicale | ORFILA. |
| Physique médicale | PELLETAN fils. |
| Histoire naturelle médicale | CLARION. |
| Pharmacologie | GUILBERT. |
| Hygiène | BERTIN. |
| Pathologie chirurgicale | MARJOLIN. ROUX. |
| Pathologie médicale | FIZEAU. FOUQUIER. |
| Opérations et appareils | RICHERAND. |
| Thérapeutique et matière médicale | ALIBERT, *Suppléant.* |
| Médecine légale | ADELON. |
| Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés | DÉSORMEAUX, *Examinateur.* |
| Clinique médicale | CAYOL. LAENNEC. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER. |
| Clinique chirurgicale | BOUGON. BOYER. DUPUYTREN, *Examinateur.* |
| Clinique d'accouchemens | DENEUX, *Président.* |

## *Professeurs honoraires.*

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, MOREAU, PELLETAN père, PINEL VAUQUELIN.

## *Agrégés en exercice.*

| Messieurs | Messieurs |
|---|---|
| Arvers, *Examinateur.* | Maisonnab. |
| Breschet, *Examinateur.* | Moreau. |
| Capuron. | Murat. |
| Chomel. | Parent du Chatelet. |
| Cloquet aîné. | Pavet de Courteille, *Suppléant.* |
| Coutanceau. | Ratheau. |
| De Lens. | Richard. |
| Gaultier de Claubry. | Ruillier. |
| Gérardin. | Ségalas. |
| Guersent. | Serres. |
| Jadioux. | Thévenot. |
| Kergaradec. | |

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

# A MON PÈRE.

*O toi, dont les sacrifices à mon égard n'ont point eu de bornes, reçois, dans l'hommage de ce premier travail de ton fils, l'expression de la plus vive reconnaissance et de l'attachement le plus respectueux !*

AUX MÂNES

# DE MA MÈRE.

*Gage authentique de piété filiale et de regrets éternels.*

## A MES FRÈRES ET A MES SŒURS,

MES VRAIS AMIS.

A. J. B. BETANCOUR.

# ESSAI

SUR

# L'ALLAITEMENT.

L'enfant qui vient de naître, faible et débile, ne pourrait exister; incapable de pourvoir à sa subsistance, il ne tarderait pas à périr, si celle qui lui a donné le jour ne prenait soin de lui. La femme, en effet, après l'accouchement, est loin d'avoir rempli tous les devoirs de la maternité; les liens qui l'unissent à son enfant, ne sont point rompus; leurs rapports, pour être moins intimes, n'en sont pas moins indispensables, et les séparer serait compromettre les intérêts de l'un et de l'autre. L'enfant doit trouver dans sa mère le soutien de sa frêle existence; le priver de ce bienfait, sans raison légitime, serait outrager la nature et manquer au devoir le plus sacré.

La nature, pour remplir ce but, a donné à la femme des organes destinés à préparer la nourriture dont l'enfant doit faire usage après avoir reçu le jour : ces organes sont les mamelles, caractère distinctif des mammifères. Ces êtres, dont l'homme occupe le premier rang et que terminent les cétacés, offrent l'organisation la plus compliquée. Les mamelles existent chez l'un et l'autre sexe, avec cette différence, qu'elles prennent chez la femme, à une certaine époque, un développement bien plus considérable que chez l'homme, à cause du rôle important qu'elles sont appelées à jouer chez la première, au terme de la gestation et pendant l'allaitement.

*Anatomie des mamelles.* Les mamelles, peu développées avant la puberté, se présentent, chez la femme adulte et bien conformée, sur les parties latérales, antérieures et supérieures de la poitrine : « position la plus convenable à un nourrisson, qui, ne pouvant plus puiser sa subsistance au-dedans de la mère, ni la prendre de lui-même au dehors, était destiné à être porté vers elle (1) ». Elles sont ordinairement, dans l'espèce humaine, au nombre de deux ; cependant on cite l'exemple de femmes qui en avaient davantage. Ce nombre varie dans les animaux ; il en est qui en ont jusqu'à quatorze et même au-delà ; chez ces derniers, quand il n'existe qu'une seule mamelle, celle-ci est pourvue de plusieurs mamelons. Il n'existe ordinairement chez la femme que deux mamelons, un à chaque mamelle. Néanmoins, *George Hannœus* parle d'une femme qui en avait cinq sur le sein gauche, et il suffisait d'exercer la succion sur un pour que le lait jaillit des quatre autres.

Les organes mammaires se présentent sous la forme de deux éminences hémisphériques, un peu coniques, dures et fermes, légèrement écartées l'une de l'autre, présentant des variétés nombreuses dans la dureté et le volume, suivant le tempérament et les diverses circonstances de la vie. Chez les femmes d'un tempérament sanguin, les mamelles sont le plus souvent fermes et d'un volume ordinaire ; elles diffèrent peu de cet état chez les femmes bilieuses ; elles ont moins de dureté chez celles douées d'un tempérament lymphatique ; enfin, les femmes d'un tempérament nerveux les ont d'une grande flaccidité, quelques-unes n'en ont presque pas. Dans les climats chauds ou froids et en même temps humides, elles acquièrent un grand développement : elles sont moins fermes dans les pays chauds que dans les régions septentrionales ; mais elles le sont davantage chez les jeunes vierges qui s'abstiennent de certains plaisirs solitaires. Les jouissances prématurées déforment cet organe, et lui font perdre

---

(1) *Roussel*, Système physique et moral de la femme.

sa beauté. La grossesse, les maladies et la vieillesse produisent le même effet, avec la différence que dans cette dernière, la peau se ride, et que, chez les jeunes femmes ou chez les vierges, les seins s'affaissent sans présenter ces plis ; enfin, ils sont peu développés chez les femmes stériles.

Une peau fine, unie, demi-transparente, douce au toucher, recouvre ces organes et laisse apercevoir les traces de quelques veinules. Vers la partie centrale de chaque mamelle, s'élève le mamelon, éminence conoïde, alongée, plus ou moins volumineuse ; recouvert d'une enveloppe molle et rugueuse, qui lui donne une teinte rosée; doué d'une sensibilité exquise, qui lui permet d'entrer en érection et de rougir par l'afflux d'une plus grande quantité de sang : phénomène remarquable chez les jeunes filles. C'est à la surface de ces tubercules que viennent s'ouvrir les conduits galactophores.

Autour du mamelon, dans l'étendue de deux ou trois lignes, la peau change subitement de couleur, et prend une teinte rose chez les jeunes filles, surtout chez les blondes, ou d'un brun rougeâtre chez les femmes qui ont allaité plusieurs enfans. Ce cercle de la peau offre un aspect inégal dû à la présence de glandes sébacées : il est appelé l'auréole de la mamelle. Ces glandes sécrètent un fluide onctueux qui lubrifie le mamelon, et le défend de l'action de la salive de l'enfant qui tette.

On rencontre, au-dessous de la peau, une couche de tissu cellulaire graisseux, plus ou moins épaisse, quelquefois très-considérable, qui donne aux mamelles ces formes agréables que nous admirons dans la femme. La glande mammaire placée au-devant du muscle grand pectoral, se trouve entourée de cette graisse abondante : elle est composée de plusieurs lobes, résultant de l'assemblage de lobules plus petits, unis par un tissu cellulaire dense et non graisseux; les vaisseaux sanguins et lymphatiques, les nerfs et les conduits galactophores, en passant de l'une à l'autre, unissent encore ces diverses parties. La forme de cette glande est celle d'un gâteau, épais à son

centre, s'amincisssant vers ses extrémités, et à surface inégale. Le volume de la glande mammaire n'est pas toujours en rapport avec celui que présente le sein, parce que le développement de celui-ci dépend de l'accumulation plus ou moins grande de graisse, dans les aréoles extensibles du tissu cellulaire qui entre dans sa composition.

Les conduits excréteurs de la glande mammaire tirent leur origine des lobules les plus petits de cette glande; ils se réunissent en ramuscules, en rameaux et en troncs de plus en plus considérables, qui, après avoir décrit de nombreux circuits et s'être anastomosés fréquemment ensemble, se rassemblent au centre et à la surface de la glande, et se terminent à des sinus, au nombre de quinze à dix-huit, placés à la base du mamelon. De leur sommet partent de nouveaux conduits, qui occupent le centre du mamelon et qui viennent s'ouvrir en se rétrécissant à sa superficie : les plus volumineux, au centre ; et les plus petits, à la circonférence.

Les artères qui viennent se distribuer aux mamelles, sont d'un volume médiocre, mais assez nombreuses; elles sont fournies par les thoraciques, les axillaires, les intercostales et quelques rameaux des mammaires internes. Les vaisseaux veineux suivent à peu près le même trajet que les artères : seulement ils forment un réseau remarquable au sommet et autour de l'auréole. Les vaisseaux lymphatiques sont nombreux ; ils prennent naissance dans le tissu cellulaire et autour des vaisseaux galactophores; d'abord ténus, ils grossissent et se rendent dans les glandes lymphatiques situées au côté externe des mamelles, puis aux glandes de l'aisselle ; ils se terminent, pour le côté gauche, en un seul tronc qui aboutit au canal thoracique; ceux du côté droit parviennent dans le thorax, et se terminent aussi en un seul tronc qui vient s'ouvrir dans la grande veine lymphatique droite. Les nerfs sont fournis par les intercostaux et par quelques branches inférieures du plexus brachial.

*Physiologie des mamelles.* Jusqu'à l'époque de la puberté, les

mamelles sont peu développées. C'est plutôt par des caractères moraux que par des traits physiques, que les sexes peuvent être reconnus. Jusque là, même moelleux dans les formes, même souplesse dans les tissus, même délicatesse dans les traits : tout se ressemble. Mais, aussitôt que l'influence d'un autre âge se fait sentir, aussitôt que la puberté approche, « le corps de la femme éprouve une secousse générale qui va frapper, avec une force particulière, deux parties opposées par leur siége, et différentes par leur fonction, dont l'une est l'instrument immédiat de l'ouvrage de la génération, et l'autre le nourrit, l'augmente, le fortifie : alors toute la masse cellulaire s'ébranle aussi et se modifie ; elle s'arrange autour de deux parties comme autour de deux centres, d'où elle envoie ses prolongemens aux différens organes qui lui sont soumis... Tout s'anime alors dans la femme ; ses yeux, auparavant muets, acquièrent de l'expression ; tout ce que les grâces légères et naïves ont de piquant, tout ce que la jeunesse a de fraîcheur, brille dans sa personne (1). »

Ainsi, à l'époque de la puberté, il se fait chez la femme un changement général ; de nouveaux besoins se font sentir ; de nouveaux organes entrent en action. C'est ordinairement à douze ans que les filles sont pubères dans les villes, elles le sont un peu plus tard dans les pays froids et dans les campagnes. Il faut deux ou trois ans pour que ce nouvel état moral se développe, et pour que ces changemens physiques s'opèrent. Alors, la femme cesse d'être enfant, et les mamelles ont atteint leur type de perfection. Une étroite sympathie tient les mamelles sous la dépendance de l'utérus ; elles sont soumises aux mêmes impressions, aux mêmes changemens : elles naissent, vivent et meurent pour ainsi dire ensemble. « On sait, dit *Bichat*, que, quand les règles viennent chaque mois, les seins se gonflent un peu ; que les cancers se développent souvent à l'époque de la cessation du flux menstruel ; que la sensation volup-

(1) *Roussel*, Système physique et moral de la femme.

tueuse du coït se propage quelquefois jusqu'au sein. » Mais quelle est la cause de cette sympathie mutuelle ? quelle est la source d'où elle émane ?

Les progrès de l'âge, les maladies et la grossesse réitérées impriment une altération visible aux mamelles : cependant, elles peuvent conserver long-temps le volume et les formes élégantes de la jeunesse. Quand le sein se flétrit à la suite des maladies, il peut reprendre son volume par le retour à la santé : ce qui n'a point lieu dans un âge avancé. A l'époque critique, le plus souvent, la peau des seins perd de son éclat et de sa tonicité : elle se couvre de rides, d'autant plus marquées que le sein était plus volumineux, et qu'il a été soumis plus long-temps à l'influence de causes propres à le déformer; a cette époque, le mamelon a perdu sa propriété érectile. Enfin, dans l'extrême vieillesse, la glande mammaire s'atrophie.

Les seins, dont nous admirons les charmes et la beauté, n'ont pas été donnés, comme un simple ornement, à la femme pour l'embellir : ils ont un but d'utilité ; ils sont destinés à élaborer le lait, premier aliment de l'enfant qui vient de naître. La galactose, ou sécrétion du lait, commence pendant la grossesse, surtout lorsqu'elle approche de son terme : mais, c'est seulement après l'accouchement, que le lait jouit des qualités requises d'une bonne lactation. Disons néanmoins, qu'on peut, par la titillation du mamelon, déterminer la sécrétion du lait, hors le temps de l'accouchement ; et, chose extraordinaire, on a quelquefois remarqué ce phénomène chez des hommes : mais de semblables cas s'éloignent des lois générales de la nature, et sont trop rares pour détruire jamais une vérité générale. Comment s'opère cette fonction, si utile à l'existence du nouveau-né? Quelles sont les sources d'où le lait émane ? Quels sont les agens qui apportent les matériaux propres à la formation de ce liquide particulier ? sont-ce les artères, ou les vaisseaux lymphatiques ? Telles sont les questions que nous devrions examiner, si les bornes de ce travail nous le permettaient. Nous dirons seulement

que le lait est sécrété en vertu d'une vitalité particulière ; et nous nous contenterons d'examiner les produits de cette sécrétion, sans chercher à expliquer les phénomènes qui y président. D'ailleurs, il est probable que la nature nous dérobera toujours la connaissance intime des opérations qu'elle emploie dans les différens actes de la vie.

*Du lait en général.* Lorsque le fœtus est expulsé de la matrice, les humeurs se portent aux mamelles ; leur sensibilité est augmentée, elles se gonflent, la sécrétion du lait devient plus abondante. C'est seulement à cette époque, que le lait a les qualités requises pour servir de nourriture à l'enfant. Alors il a les propriétés suivantes : c'est un liquide blanc, opaque, plus pesant que l'eau, doué d'une saveur douce et agréable, d'une odeur particulière qui plait assez généralement. Il tire sur le jaune dans la femme, sur le bleu dans la vache, et varie dans la même femelle, suivant la proportion de ses principes, et par conséquent suivant une foule de circonstances

Il se présente immédiatement après le part, sous cette variété qu'on nomme *colostrum.* Le colostrum est un fluide jaune foncé, épais, visqueux et filant, donnant beaucoup de crême par le repos, et celle-ci un quart de plus, que la véritable crême, d'un beurre foncé, très-solide. Ce fluide change promptement d'état ; dès le second jour, il perd de sa couleur jaune et de l'abondance de sa crême ; en quatre jours, il passe à l'état de lait ordinaire.

Le lait, abandonné à lui-même dans des vaisseaux, à une température de dix à douze degrés, se sépare en trois parties : l'une supérieure est la crême ; une autre, subjacente à celle-ci, le caséum ; et une troisieme plus pesante, c'est le sérum au milieu duquel nage l'espèce de caillé formé par la crême et le caséum. Telles sont les trois substances principales et distinctes que le lait contient. Il ren-

ferme en outre un arôme très-volatil, qui se perd par la traite. On peut aider la décomposition du lait, en ajoutant une petite quantité d'acide ou d'alcohol; ces corps activent la coagulation à cause de la grande affinité qu'ils ont pour les parties aqueuses. Dans l'usage domestique, on se sert de la présure, matière que l'on trouve dans la caillette des animaux ruminans, et qui possède au premier degré la propriété de faire cailler le lait.

La crême est épaisse, onctueuse, d'une couleur blanche, jaunâtre, d'une saveur douce et agréable. Elle se convertit en beurre, en s'unissant par la percussion avec l'oxygène, et elle est spécifiquement plus légère que le caséum. C'est la partie du lait que l'estomac digère le plus difficilement : aussi le lait, qui suit le colostrum, n'en contient qu'une petite quantité; la proportion augmente à mesure qu'on s'éloigne de l'accouchement.

Le caséum varie, dans les animaux, aux différens temps de l'allaitement. Dans son état ordinaire, il est toujours uni à une certaine quantité de partie butireuse, dont on le sépare en le lavant à grande eau et à plusieurs reprises. C'est alors une matière blanche, opaque, d'une légère saveur particulière, inodore, plus pesante que l'eau, et insoluble dans ce liquide même bouillant. Elle forme le seizième en poids du lait. On s'en sert pour faire les différentes espèces de fromage, suivant le procédé et le lait qu'on emploie. Le caséum est la partie du lait la plus animalisée, celle qui nourrit le plus.

Le sérum est un liquide transparent, d'un jaune verdâtre, et d'une saveur douce; il rougit l'eau de tournesol, et s'aigrit facilement lorsqu'il a le contact de l'air. Dans toutes les espèces de lait, c'est la partie la plus abondante; il forme, dans le lait de vache, les neuf dixièmes de la totalité du lait. Comme il est toujours mêlé à une certaine quantité de matière butireuse et caseuse, on le sépare brusquement par des moyens chimiques, et on le clarifie. Le sérum est la seule des trois parties du lait qu'on emploie à l'intérieur comme

médicament. Sa saveur fraîche et agréable le fait rechercher pendant les chaleurs de l'été (1).

*Lait de femme.* Il est moins épais, moins opaque et plus sucré que celui de vache. Son colostrum ressemble souvent à une légère eau de savon; le repos y fait surnager des flocons gras et onctueux, dont la percussion ne peut pas tirer de beurre : tel est le colostrum du premier jour. Celui du second jour est plus blanc, donne une espèce de crême floconneuse, qui ne fournit pas plus de beurre que le précédent. Enfin celui du troisième et quatrième jour prend le caractère de lait véritable, sans permettre encore d'extraire le beurre de sa crême. La partie grasse, néanmoins, paraît être la plus abondante dans le colostrum. Il est destiné à purger l'enfant, en excitant légèrement le tube intestinal, et il favorise l'excrétion du méconium, qu'il dissout et qu'il liquéfie. Dans l'allaitement étranger, on a l'habitude de le remplacer par l'usage du beurre, de l'huile d'amandes douces, ou d'autres substances analogues. La crême du lait de femme donne, par la percussion, du beurre ferme et un peu jaune, d'une saveur ordinaire. Le fromage en est en général mollasse, onctueux, et ne permet pas le même état concret que celui de vache. Le sérum est à peine coloré, sa saveur est sucrée. Le lait de femme varie cependant beaucoup suivant l'époque plus ou moins éloignée de l'accouchement; et les agens physiques et moraux exercent une influence très-grande sur ses qualités : sous ce rapport, aucun mammifère ne présente des résultats aussi variés que la femme, à cause, sans doute, de la mobilité et de la susceptibilité de son organisation.

*Lait d'ânesse.* Il ressemble beaucoup à celui de femme. Il a la même consistance, la même odeur et la même saveur; mais il ren-

(1) Tout ce que nous avons dit du lait en général s'applique au lait de vache, qu'on prend ordinairement pour terme de comparaison.

ferme un peu moins de crême, et un peu plus de matière caseuse molle. Il donne un beurre blanc, mou et très-susceptible de se rancir. Le sérum est difficile à clarifier, il est un peu moins sucré que celui de la femme.

*Lait de chèvre.* Ce lait a beaucoup d'analogie avec celui de vache ; c'est le plus épais de tous les laits. Il a une odeur particulière, et il paraît que celui de chèvres blanches est moins odorant que celui de chèvres noires. Il donne beaucoup de crême, et celle-ci d'un beurre ferme. Ce même lait contient aussi beaucoup de matière caseuse, qu'on obtient sous la forme d'un caillé très-serré et très-épais.

*Lait de brebis.* Au premier aspect, il paraît peu différer du lait de vache ; cependant il a des caractères bien prononcés qui l'en distinguent : il offre une crême plus abondante, mais peu épaisse, d'où l'on sépare un beurre mou, d'une couleur jaune très-pâle, qui se rancit facilement ; sa matière caseuse est grasse et visqueuse ; son sérum, difficile à clarifier, donne facilement du sucre de lait presque pur, dès la première cristallisation : c'est pourtant de tous les laits celui qui paraît contenir le moins de ce corps. Enfin, les fromages qu'on prépare avec ce lait ont constamment une consistance grasse.

*Lait de jument.* Ce lait est le plus fluide de tous ceux que nous avons examinés. Il est presque sans odeur et sans saveur ; il ne contient qu'une petite quantité de matière butireuse, fluide et jaunâtre, fournissant un peu de beurre de mauvaise qualité ; il donne un caséum mou, difficile à séparer, et un sérum qu'on clarifie aisément.

Nous venons de voir que les principes immédiats du lait se trouvent combinés dans des proportions différentes, selon l'espèce d'animal chez lequel on l'examine. Le tableau suivant, dans lequel les di-

verses parties essentielles du lait sont rangées par gradation, fera connaître la prédominence relative de ces matériaux dans les différentes espèces de lait.

| BEURRE. | CASÉUM. | SÉRUM. | SUCRE DE LAIT. |
|---|---|---|---|
| 1.° La brebis. | 1.° La chèvre. | 1.° L'ânesse. | 1.° La femme. |
| 2.° La vache. | 2.° La brebis. | 2.° La femme. | 2.° L'ânesse. |
| 3.° La chèvre. | 3.° La vache. | 3.° La jument. | 3.° La jument. |
| 4.° La femme. | 4.° L'ânesse. | 4.° La vache. | 4.° La vache. |
| 5.° L'ânesse. | 5.° La femme. | 5.° La chèvre. | 5.° La chèvre. |
| 6.° La jument. | 6.° La jument. | 6.° La brebis. | 6.° La brebis. |

Le véritable but de la nature, dans la sécrétion du lait, est de fournir une nourriture à certains animaux après le part ; mais l'homme en a étendu l'usage à son économie domestique, comme aliment et comme médicament. Par la nature de ses élémens, le lait se rapproche de la composition des substances végétales : en effet, il contient peu d'azote, mais beaucoup d'hydrogène, de carbone et d'oxygène, bases des végétaux. On sait que la proportion de ses principes est sujette à de grandes variétés dans le même animal : au commencement de la lactation, il est plus séreux et plus abondant ; on regarde en général le lait du matin, comme meilleur et plus substantiel ; enfin moins la traite est répétée souvent, plus il est crêmeux. Le tempérament, les altérations de la santé, la quantité, et surtout la qualité des alimens dont les animaux se nourrissent, les lieux qu'ils habitent et mille autres causes sont capables d'apporter des variations infinies dans les parties constituantes du lait. Les affections morales peuvent aussi lui faire présenter de grandes variétés. Mais de tous les laits, celui de la femme, à cause de sa grande mobilité physique et morale, varie le plus.

*Allaitement maternel.*

L'allaitement est l'action de nourrir un enfant avec du lait. On appelle *allaitement naturel,* celui qui a lieu par la mère ou par une nourrice : lorsque la mère nourrit elle-même son enfant, c'est l'allaitement maternel ; l'allaitement étranger a lieu lorsqu'on a recours à une nourrice pour allaiter l'enfant. On a donné le nom d'*allaitement artificiel* à toute nourriture administrée à l'enfant par une voie autre que les mamelles de la femme : on donne alors, le plus souvent, le lait des animaux domestiques. Ainsi l'allaitement maternel est l'action par laquelle la femme nourrit de son propre lait l'enfant qu'elle a porté dans son sein.

Après l'accouchement, la matrice se dégorge, les fluides se portent vers les mamelles, qui deviennent un centre de fluxion. Il s'établit un mouvement fébrile, pendant lequel s'opère la sécrétion du lait qui n'attend, pour être excrété, que la succion de l'enfant. Dès ce moment le cercle des devoirs maternels s'agrandit ; les liens qui l'unissent à l'enfant sont resserrés. A peine celui-ci a-t-il vu le jour qu'il annonce par ses cris sa faiblesse et ses besoins ; il réclame de sa mère des soins et des secours. « L'homme en naissant est une image de misère et de douleur ; il est dans les premiers temps plus faible qu'aucun des animaux ; sa vie paraît devoir finir à chaque instant ; il ne peut se soutenir ni se mouvoir ; à peine a-t-il la force nécessaire pour exister et pour annoncer par ses gémissemens les souffrances qu'il éprouve, comme si la nature voulait l'avertir qu'il est né pour souffrir, et qu'il ne vient prendre place dans l'espèce humaine que pour en partager les infirmités et les peines (1) ».

La femme doit nourrir son enfant ; c'est en général l'ordre de la nature ; tous les animaux en fournissent la preuve ; c'est un devoir que lui imposent les lois les plus sacrées, celles de la nature. Ce se-

(1) *Buffon*, Histoire naturelle.

rait un crime de s'affranchir sans raison de ce complément de la maternité.

Par tout à haute voix, la nature le dit,
La véritable mère est celle qui nourrit.
MOISY.

Une mère, qui obéit au vœu de la nature, trouve, dans les soins qu'elle donne à son enfant, une source intarissable de jouissances. Quel doux plaisir, en effet, quel délicieux ravissement de contempler son enfant suspendu à son sein, et de recevoir son premier sourire ! Quelle occupation plus agréable que celle de veiller sur son enfant ! Une mère qui nourrit est assurée de l'attachement de son enfant, de son amour et de sa reconnaissance. Elle ne craint pas de lui voir partager sa tendresse entre elle et une mère mercenaire. Elle n'a pas la douleur de le voir se précipiter dans les bras de sa nourrice. Rien n'est plus propre à resserrer les liens qui unissent une mère à son époux, à renforcer son amour, à mériter plus d'attachement et plus de confiance que le spectacle d'une famille naissante. « L'attrait de la vie domestique, a dit Rousseau, est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs. Le tracas des enfans resserre le lien conjugal ». Aussi de là dépend très-souvent la tranquillité, le bonheur et l'harmonie des familles. Celle, enfin, qui remplit tous les devoirs de la maternité, s'attire l'amour, l'estime, et la considération de ceux qui la connaissent.

Les bienfaits de l'allaitement ne se bornent point à ces seuls avantages moraux. Un intérêt commun doit engager la mère à ce complément de la maternité, quand même sa tendresse ne lui en ferait pas une loi. Si l'enfant trouve dans sa mère le soutien de sa frêle existence, elle trouve à son tour dans la nourriture qu'elle lui donne, le préservatif de plusieurs maladies qui assiégent les femmes assez barbares pour renoncer à ce devoir. La fièvre de lait, chez la femme qui nourrit, est à peine sensible, et les lochies, dès les premiers jours, deviennent moins abondantes. Une santé faible et délicate

souvent s'améliore et se fortifie par l'allaitement. Les couches subséquentes se terminent plus heureusement, et l'époque critique, si redoutable pour les autres femmes, se passe sans danger. L'enfant de son côté retire de grands avantages de l'allaitement maternel. Il trouve, en suçant le sein de sa mère, le colostrum qui est destiné à le purger. Le lait d'une nourrice étrangère le prive ordinairement de ce bienfait. Il est souvent trop épais, l'enfant le digère difficilement et il peut en recevoir le germe de diverses affections. D'ailleurs il n'y a que la sollicitude et la tendresse maternelles qui soient capables de former le jeune cœur de son enfant, et de veiller sur lui le jour et la nuit. L'amour et les soins achetés ne valent pas une seule caresse d'une mère. Une nourrice mercenaire et grossière ne pourra jamais remplacer celle que la nature destinait au nouveau-né.

Les médecins et les philosophes de tous les temps ont cherché à éclairer les femmes sur leurs propres intérêts, en leur faisant sentir l'impérieuse nécessité de l'allaitement maternel, et ils ont fait tous leurs efforts pour en rendre la pratique plus générale. En effet, les femmes, qui, n'écoutant que l'amour-propre, que le goût des plaisirs faux, que le penchant aux dissipations frivoles, abandonnent à des mères étrangères le fruit de leurs amours ; ces femmes paient cher ce coupable abandon ; elles perdent bientôt avec la santé, les charmes et la beauté qu'elles voulaient conserver : tant il est vrai qu'on ne contrarie jamais en vain la nature dans ses opérations. Le lait après l'accouchement s'est porté aux mamelles: n'étant pas excrété, il les gonfle, les distend, produit des douleurs très-vives, y détermine des engorgemens, et se change bientôt en poison funeste, qui, forcé de passer dans le torrent de la circulation, produit dans l'économie des désordres généraux, et expose la mère à un grand nombre de maladies, telles que : les dépôts, l'inflammation chronique de la matrice, la péritonite, les hydropisies, le squirrhe et le cancer des mamelles ou de l'utérus, les affections nerveuses, etc.

Cependant toutes les mères, qui n'allaitent pas, ne sont pas atteintes des maux physiques que nous venons d'exposer sommaire-

ment : il est même des cas où l'allaitement doit être interdit. La mère alors doit prendre quelques précautions pour faire dissiper le lait. Il se présente plusieurs moyens pour la délivrer d'une liqueur qui lui devient funeste : les uns sont internes, les autres externes. Parmi les premiers, on trouve les purgatifs, les sudorifiques et les diurétiques. Les seconds consistent dans l'emploi de certains topiques appliqués sur les seins. Le meilleur de tous, sans contredit, est la succion opérée par un jeune chien de forte race, ou par la bouche d'un adulte; mais il faut être très-réservé dans l'emploi des antilaiteux, et se méfier, à bon droit, de ces recettes et de ces secrets accrédités par l'ignorance ou la cupidité, et qui sont le plus souvent inutiles et dangereux.

Nous allons maintenant faire l'énumération des causes les plus essentielles, qui peuvent apporter un obstacle à ce qu'une mère nourrisse elle-même son enfant. On les divise en *physiques* et *morales*, et elles peuvent provenir de la mère ou de l'enfant.

*Causes physiques.* La sécrétion du lait manque quelquefois absolument ; d'autres fois elle est si peu abondante, quoique de bonne qualité, qu'elle serait insuffisante pour la nourriture du nouveau-né le moins exigeant. Ces cas sont très-rares, et ne doivent faire rejeter l'allaitement, que lorsqu'on a fait teter la mère. Il est rare qu'au bout d'un certain temps, la succion ne détermine pas la sécrétion d'une quantité de lait suffisante pour nourrir l'enfant.

Les mamelons peuvent manquer, ou bien il peut exister des vices de conformation auxquels on ne peut remédier. Dans ce dernier cas, l'allaitement est impossible. Si les mamelons manquent, il faut essayer de les former en établissant un vide au moyen de petites ventouses appliquées sur l'endroit qu'ils doivent occuper. Mais il arrive souvent, lorsqu'une femme accouche pour la premiére fois, que les mamelons sont trop courts ; la succion les irrite et détermine quelquefois des excoriations, des gerçures, et même des abcès. Il faut alors, avant que l'accouchement ait lieu, exercer des tractions et

des compressions légères, afin de former les bouts, sans pourtant déterminer l'écoulement du lait. Dans les cas où ces précautions n'auraient pas été prises, on pourrait se servir avec avantage des bouts de gomme élastique que M. *Martin*, de Lyon, a conseillés. On pourrait également se servir d'un pis de vache convenablement préparé, et conservé dans l'esprit-de-vin. Lorsqu'on veut l'employer, on l'adapte à une espèce de couvercle concave, percé d'un trou à son centre, et qu'on applique exactement sur la mamelle.

L'engorgement des seins et leur inflammation, après l'accouchement, troublent la sécrétion de l'organe malade, et deviennent un obstacle à l'allaitement. Il en est de même des diverses affections du sein, telles que le squirrhe et le cancer. Dans quelque partie du corps que soit situé ce dernier, qu'il soit occulte ou ulcéré, c'est toujours un obstacle à l'allaitement. Au reste, il est rare que les femmes affectées de cette maladie deviennent mères.

Chez une femme qui nourrit, la sécrétion du lait devient quelquefois abondante au point de déranger la santé; ce qui constitue la galactirrhée ou diabète mammaire. Alors le lait est ordinairement d'une grande fluidité, et son excrétion se fait sans être provoquée par la succion. Ce lait serait peu propre à nourrir l'enfant, parce que probablement il n'a pas subi le degré d'élaboration convenable. Il faut se hâter de guérir cette maladie, qui amène promptement chez celle qui en est affectée, la pâleur, la faiblesse, la maigreur, l'épuisement et tous les symptômes de la fièvre hectique.

Les mamelles d'une extrême flaccidité, qui sont comme atrophiées; celles qui sont petites, plates et collées contre la poitrine, indiquent qu'elles ne jouissent pas d'une assez grande énergie pour séparer du sang les matériaux du lait. Les mamelles très-volumineuses, dont la glande est perdue dans le tissu cellulaire, remplissent quelquefois mal leurs fonctions. Cependant ces vices de conformation ne présentent pas des obstacles absolus à l'allaitement; et l'on voit fréquemment des mamelles petites ou volumineuses fournir un lait abondant et de meilleure qualité que celui de la nourrice la mieux choisie.

Les femmes qui sont atteintes de phthisie, d'asthme, d'hémoptysies fréquentes, doivent s'abstenir de nourrir. Il serait à craindre que les devoirs pénibles de l'allaitement ne fissent empirer ces maladies. D'ailleurs, ne pourrait-on pas craindre que la mère ne communiquât le vice de son sang à son enfant, et n'altérât sa constitution par un lait de mauvaise qualité? Cependant *Van-Swiéten* et *Morton* assurent avoir guéri des femmes pulmoniques, en les assujétissant à nourrir leurs enfans; ils disent même qu'elles étaient à un degré très-avancé de la maladie. Je crois qu'on ne saurait, dans ce cas, être trop réservé, et porter trop d'attention à l'état de la mère pour lui permettre l'allaitement.

Les femmes qui sont douées d'un tempérament nerveux, celles qui sont affectées d'hypochondrie, d'hystérie, d'épilepsie, ne doivent pas nourrir. Chez la femme nerveuse, la digestion est lente et laborieuse, et le chyle est mal élaboré. Il en est de même de l'hypochondrie; mais les femmes sont peu sujettes à cette maladie. L'hystérie attaque les femmes d'un tempérament nerveux, et paraît dépendre de l'exaltation de la sensibilité. Les femmes atteintes de ces maladies ne doivent entreprendre de nourrir qu'avec beaucoup de méfiance et sur l'avis d'un médecin instruit. Celles qui pourront supporter l'allaitement verront souvent leur santé s'améliorer; quelques-unes seront même assez heureuses pour être délivrées de l'affection hystérique.

Les travaux sédentaires, qui demandent de l'application et permettent peu d'exercice, ne conviennent pas aux mères qui allaitent. En effet, les femmes qui travaillent dans des manufactures, celles qui sont occupées des détails d'un commerce minutieux, fournissent un lait qui est rarement approprié aux organes de l'enfant qu'elles nourrissent.

Toutes les maladies aiguës qui peuvent survenir pendant l'allaitement à cause de la fièvre qui les accompagne et qui porte le trouble dans les fonctions; la goutte et le rhumatisme, lorsque les symptômes d'un accès se manifestent; la faiblesse et la maigreur

causées par des pertes et des hémorrhagies survenues pendant la grossesse : enfin, toutes les affections physiques ou morales qui peuvent troubler la sécrétion du lait, si elles sont de longue durée, doivent faire suspendre l'allaitement. Faisons remarquer, relativement aux hémorrhagies, que les femmes qui ont des pertes, arrivent rarement au terme de la grossesse. Mais si elles ont lieu pendant l'allaitement, et qu'on craigne qu'elles ne deviennent considérables, il faut le suspendre. Il sera au contraire utile, si la femme est forte, et l'hémorrhagie utérine rare et modérée.

Il est enfin quelques cas qui doivent faire abandonner tout-à-fait l'allaitement. Ainsi, les fièvres putrides et malignes, et généralement toutes les maladies accompagnées d'une grande faiblesse : la longueur et la gravité de ces maladies laissent un état de faiblesse, qui s'oppose à ce que la sécrétion du lait soit abondante et de bonne qualité. De même, dès qu'on s'aperçoit qu'une femme est atteinte de la maladie vénérienne, de la gale ou du scorbut, si l'enfant n'en est pas encore affecté, on doit cesser l'allaitement, afin de le mettre à l'abri de la contagion : au contraire, si l'enfant en est déjà atteint, elle doit continuer à le nourrir et suivre un traitement convenable qui donne au lait des propriétés médicamenteuses. L'état de grossesse et l'apparition du flux menstruel n'apportent pas toujours une contre-indication à l'allaitement. Une femme robuste peut bien nourrir dans le commencement de sa grossesse ; mais après le troisième ou quatrième mois, elle doit s'en abstenir. Il est beaucoup de femmes qui sont réglées pendant qu'elles nourrissent, sans qu'elles ni leurs enfans cessent d'être bien portans. Si néanmoins l'écoulement menstruel était très-abondant et qu'il occasionnât quelque accident, il faudrait interrompre l'allaitement. La leucorrhée, ou flueurs blanches, peut devenir un obstacle à l'allaitement, surtout si elle est ancienne et très-abondante ; mais si cet écoulement blanc a lieu par intervalle et en petite quantité, si la constitution de la femme qui y est sujette n'est pas détériorée, elle fera bien de nourrir ; elle trouvera quelquefois dans l'allaitement un moyen de guérison.

*Causes morales.* Les chagrins violens, les passions vives, les accès fréquens de colère ne font exclure l'allaitement que lorsque la digestion et les autres fonctions de l'économie animale paraissent interverties, ou lorsque la santé est notablement altérée. Les passions de la mère ne sont funestes à l'enfant qu'elle nourrit, qu'autant qu'elles modifient les qualités du lait. Leurs effets sur ce liquide sont prompts ou lents, suivant qu'elles sont elles-mêmes plus ou moins violentes. Enfin, la sécrétion du lait est quelquefois instantanément pervertie. Au reste, les femmes, sujettes à des désordres physiques ou moraux, peuvent essayer de nourrir, pourvu qu'elles soient guidées par un médecin instruit. D'ailleurs elles s'apercevront bientôt si l'allaitement leur est onéreux ou favorable.

*Obstacles de la part de l'enfant.* Ils sont peu nombreux. Nous allons nous contenter de les énumérer : tels sont le prolongement du frein de la langue ou filet, la présence des tumeurs sous la langue, le défaut de longueur de cet organe, le bec de lièvre avec écartement des os du palais : quelquefois la langue est collée au palais et l'enfant ne sait pas exercer la succion ; il suffit d'abaisser cet organe avec une spatule, et de lui faire saisir de suite le mamelon.

*Allaitement étranger.*

L'allaitement étranger est celui où l'on fait nourrir l'enfant par une femme étrangère qui lui sert de mère.

Il est très-naturel de faire nourrir son enfant par une femme étrangère, lorsque la mère présente un ou plusieurs obstacles à l'allaitement que nous avons examinés ; mais dans le cas contraire, c'est un outrage fait à la nature. Elle n'a point formé ces seins, dont les charmes sont si séduisans, comme un ornement stérile, comme une beauté sans résultat. Ne nous écartons donc pas du but qu'elle s'est proposé. Puisqu'on est forcé de donner à l'enfant une mère étrangère, il faut chercher à remplacer le moins mal possible celle que la nature lui avait destinée.

Quelques auteurs ont préconisé les avantages de l'allaitement étran-

ger : ils ont dit que l'état y gagnerait beaucoup sous le rapport du nombre, de la santé et de la conservation des enfans ; mais cette proposition est évidemment fausse, et ne s'applique tout au plus qu'à quelques cas particuliers. Ils sont allés plus loin, et ils ont prétendu qu'il serait très-avantageux à la population ; qu'ainsi une femme, nourissant deux ou trois enfans étrangers, donne à leurs mères la facilité d'en faire de nouveaux ; mais ne serait-il pas ridicule de favoriser un système si peu conforme aux lois de la nature? Une nourrice pourrait-elle se charger de plus de deux enfans sans qu'ils soient mal nourris et mal soignés, et n'est-il pas probable qu'un enfant d'une constitution délicate ne résisterait pas ? La nourrice, en outre, peut communiquer aux enfans qu'elle nourrit les maladies qu'elle a gagnées avec ses autres nourrissons ; ensuite, craignant qu'on lui retire ses nourrissons, elle prend bien garde de faire un autre enfant. Qu'importe à l'état que les femmes fassent beaucoup d'enfans, s'ils périssent pendant les premiers mois de leur naissance ! Ne serait-il pas d'ailleurs nuisible que les femmes de la ville missent au monde beaucoup d'enfans? Celles-ci, faibles et délicates, supportent difficilement la grossesse, et sont sujettes aux hémorrhagies utérines et à l'avortement. Les femmes de la campagne, au contraire, accouchent avec facilité et sans danger. Aussi, c'est pour les premières que l'allaitement étranger est spécialement nécessaire.

Il est très-important qu'une mère soit bien dirigée dans le choix d'une nourrice. Que ce choix paraisse facile ou indifférent au public ; il ne faut pas s'en étonner ; on doit lui pardonner les erreurs graves où cette sécurité le fait tomber. Mais on ne pourrait excuser un médecin qui, ayant la confiance des parens, se déterminerait légèrement sur une matière de cette importance.

*Choix d'une nourrice.* Si l'on sentait l'importance de se procurer une bonne nourrice, on serait plus scrupuleux dans son choix. Il faut l'examiner sous le rapport de la santé du corps et de celle de l'esprit : après avoir examiné le physique, qu'on ne dédaigne pas l'examen du moral. Il n'est pas indifférent qu'elle soit méchante,

emportée, acariâtre, ou bonne, douce et paisible ; car les passions se communiquent à l'âme, comme les maladies au corps.

Il faut d'abord connaître l'époque du dernier accouchement. Il serait à désirer que la nourrice fût accouchée approchant dans le même temps que la mère qu'elle doit remplacer, afin que l'enfant qu'on va lui confier pût jouir des bienfaits du colostrum. On le remplace ordinairement pendant cinq ou six jours, par une décoction d'orge édulcorée avec du miel. Il ne faut pas que le lait soit trop avancé, il serait trop nourrissant, et l'enfant qui vient de naître ne pourrait pas le digérer.

Le lait d'une nourrice doit être assez abondant, ni trop épais, ni trop séreux. Il sera de bonne qualité, s'il est opaque, d'une couleur légèrement jaune. Il aura une odeur suave, une saveur douce, un peu sucrée. Si l'on met une goutte de lait sur l'ongle, ou une plus grande quantité dans une assiette vernissée, et qu'il s'y étende lentement, il est d'une consistance convenable ; s'il tombe sur les bords et qu'il coule vîte sans laisser de traces, il est trop fluide ; s'il s'étend difficilement et qu'il laisse une ligne trop forte, il est trop épais.

L'âge le plus convenable pour pouvoir allaiter, est en général de dix-huit à trente-six ans. Une nourrice trop jeune ou trop vieille présente également des inconvéniens. Dans le premier cas, l'accroissement peut n'être pas terminé, et la nature étant encore occupée de ce travail, il serait difficile que la jeune accouchée pût allaiter sans danger un enfant vigoureux. Dans le second cas, la femme approche du temps où les règles vont finir ; c'est bien assez pour elle de nourrir son enfant, sans se charger d'un nourrisson étranger.

L'examen de la santé est le plus important dans le choix d'une nourrice ; c'est aussi le plus difficile. La nourrice affecte souvent un air de propreté qui peut en imposer sur l'état de santé. Sans s'arrêter à des dehors trop souvent trompeurs, il faut l'examiner de près, et s'assurer qu'elle n'est pas affectée du scorbut, de la gale, ou de tout autre maladie. Elle doit être bien constituée, et présenter un embon-

point médiocre. Une nourrice modérément brune est préférable à une blonde : mais il faut rejeter celle qui a les cheveux roux ; chez celle-ci, la transpiration est d'une odeur forte et le lait aigre ; elle est le plus souvent méchante et passionnée. Le coloris de son teint doit être un peu foncé ; la poitrine, large et bien arquée ; les dents, blanches, bien rangées et en bon état ; les gencives seront saines et fermes ; l'haleine sera douce et sans aucune mauvaise odeur ; la voix claire et nette, à moins que l'altération soit de naissance, ou qu'on en connaisse la cause ; enfin la peau doit être blanche, fine et exempte de traces de scorbut, de dartres, de syphilis ou de scrophules. Il faut que les mamelles soient ni trop grosses ni trop petites, mais fermes, détachées de la poitrine et sans cicatrices. Que les mamelons soient de grosseur et de fermeté médiocre, ni durs, ni calleux, ni enfoncés ; mais un peu élevés et percés de plusieurs trous, afin que l'enfant n'éprouve pas de peine en les suçant et en les pressant avec ses lèvres.

Ce n'est pas assez qu'une nourrice soit saine de corps, il faut qu'elle le soit aussi d'esprit. Il faut qu'elle ait un caractère doux et tranquille ; qu'elle soit vigilante, sobre, vertueuse et gaie ; que sa physionomie soit ouverte, son regard doux et timide, son sourire agréable, son air aimable, vif et enjoué ; que ses yeux annoncent le calme de son âme ; que son maintien soit honnête, son langage décent ; qu'elle ait un son de voix clair et harmonieux, marque ordinaire d'un heureux naturel et d'un bon caractère. Une nourrice enfin ne doit être ni disposée à l'ivrognerie, ni portée à la colère ; elle sera modérée dans son penchant à l'amour, et exempte de passions vives.

Il existe une relation constante entre le physique et le moral ; lorsque ce dernier est dans un mauvais état, le lait s'en ressent presque toujours. L'on connaît assez les funestes effets des passions sur ce liquide, et ceux qu'il produit sur l'enfant ; mais les vices de l'âme peuvent-ils passer, avec le lait de la nourrice, à l'enfant? Quelques

faits sembleraient le prouver. Nous pensons que, si le lait exerce quelque influence sur le caractère des nourrissons, l'exemple doit y contribuer encore davantage.

Il ne sera pas inutile d'interroger et même quelquefois de visiter les parens de la nourrice, de connaître les maladies qu'ils ont éprouvées, d'observer ses enfans, d'en étudier les mœurs, le caractère, les habitudes, et de s'assurer s'il ne présentent pas des signes de scrophules ou de quelque affection héréditaire ou contagieuse. Il faut aussi connaître la nature du climat que la nourrice habite. Il doit être sec, et l'air toujours pur.

On doit préférer une nourrice qui a déjà élevé d'autres enfans, on voit par là si elle est bonne à cet emploi. Mais, si elle avait les conditions requises, quoiqu'elle fût accouchée pour la première fois, il ne faudrait pas craindre de lui confier un nourrisson. Il est certainement impossible de trouver réunies dans la même nourrice, toutes les conditions que nous avons indiquées. Mais on doit choisir celle qui présente les qualités les plus essentielles. Il faut, en un mot, qu'elle n'ait aucune difformité dans son corps, aucun dérangement dans ses facultés morales.

Un enfant faible devra être élevé à la campagne, où il trouvera un lait assaisonné par la tempérance et la frugalité; et il acquerra promptement une existence plus solide que celle qu'il doit à des parens énervés, et à peine en état de soutenir la leur. Le lait peut jusqu'à un certain point être remplacé; mais la sollicitude maternelle jamais. Aussi une mère ne devrait pas se séparer de son enfant, elle devrait le faire nourrir sous ses yeux. Quand cela n'est pas possible, elle doit veiller de près celle à qui elle confie son enfant, afin de s'assurer qu'elle remplit son devoir d'une manière satisfaisante.

Une nourrice doit habiter un local spacieux, propre, bien éclairé, modérément chaud, situé dans un lieu sec et élevé. Les rues étroites, les endroits marécageux doivent être évités. Elle ne doit pas se confiner dans sa demeure, et y passer le temps dans l'inaction. Au contraire, elle doit se promener librement, avec son enfant, en

plein air, sans pourtant s'exposer au froid. Un exercice modéré fortifie le corps, aide la digestion et facilite les sécrétions.

Le régime d'une nourrice n'est pas indifférent ; c'est même de lui que dépend la bonne ou la mauvaise qualité du lait. L'influence que les alimens et les médicamens exercent sur ce liquide est remarquable. Ainsi l'usage exclusif des substances animales diminue la quantité du lait, et le rend alcalescent et très-séreux : au contraire, une nourriture végétale le rend plus consistant et plus abondant. Quelques substances végétales lui communiquent des qualités physiques; l'ail et les plantes de la même famille, lui imprègnent leur odeur et leur saveur. La teinture d'absinthe le rend sensiblement amer. L'anis lui communique son arôme et ses qualités. C'est sur des faits semblables qu'est fondé le traitement médiat des maladies chez les nouveau-nés, à l'aide du lait de leurs nourrices, auxquelles on administre des remèdes qui lui donnent des propriétés médicamenteuses.

La nourriture d'une nourrice sera, autant que possible, conforme à ses goûts et à ses habitudes; elle fera également usage de substances tirées du règne végétal et animal; elle renoncera aux alimens salés, épicés, âcres ou acides; elle évitera de prendre des boissons fortes, spiritueuses ou du café ; elle mangera suffisamment et à des heures réglées, sans se gorger de nourriture, comme certaines nourrices qui ne pensent qu'à manger, croyant obtenir par là plus de lait. Si elle est forcée de s'éloigner de la manière de vivre à laquelle elle était habituée, elle ne l'abandonnera que par degrés.

La nourrice ne donnera jamais le sein à l'enfant, après le repas, ni après avoir éprouvé des affections morales. Excepté pendant les six premières semaines, l'enfant ne doit teter que quatre ou cinq fois le jour, et deux fois la nuit. Il sera nourri dans les premiers mois de sa naissance avec le lait de sa nourrice ou tout au plus avec du lait de vache, et on ne lui donnera une nourriture plus substantielle, que vers le septième mois, époque de la première dentition.

L'enfant ne doit jamais être gêné dans ses langes. Que ses membres,

exempts des chaines du maillot, puissent exercer sans entraves des mouvemens. Qu'il soit toujours couché seul dans son berceau, parce que plusieurs enfans, couchés dans un même lit, se nuisent. Qu'il ne couche jamais ni avec sa nourrice, ni avec de vieilles gens de la maison : avec la première, il peut être étouffé ; avec les seconds, sa santé peut éprouver de graves atteintes. Enfin ne bercez l'enfant qu'avec beaucoup de ménagement et de douceur ; le sommeil qu'on lui procure par ce moyen, est un état de stupeur voisin de l'apoplexie.

*Du sevrage.* Il est difficile d'assigner au juste le terme du sevrage ; il est relatif au tempérament de la mère, à la force de l'enfant et à la nature du lait. On ne doit jamais, à moins d'être forcé par les circonstances, y procéder brusquement ; il faut, au contraire, y arriver par gradation et par une marche insensible, en présentant à l'enfant moins souvent le sein, et en augmentant de jour en jour la quantité de ses autres alimens. C'est le plus ordinairement du dixième au quatorzième mois qu'on sèvre les enfans, parce qu'alors les dents canines sont sorties. Mais si la dentition survient avant que l'enfant soit complètement sevré et qu'il en paraisse fatigué, il faut retarder l'époque du sevrage ; il faut l'avancer, et sevrer l'enfant vers le septième ou huitième mois, lorsqu'on présume qu'une nourrice ne pourra pas continuer l'allaitement. C'est une erreur de croire qu'en prolongeant l'allaitement jusqu'à dix-huit mois ou deux ans, on en retire de grands avantages. Le lait chez la femme, après ce temps, perd de ses qualités et ne fournit plus une nourriture suffisante à l'enfant ; et au lieu de lui former un bon tempérament, il peut ruiner sa constitution.

*Allaitement artificiel.*

On donne ce nom à toute nourriture administrée à l'enfant par une autre voie que les mamelles de la femme.

La facilité avec laquelle on peut se le procurer fit rejeter l'allaitement maternel et étranger, parce qu'on pensa que les enfans, nourris avec le lait des animaux domestiques, seraient plus robustes et moins sujets aux passions. Mais on avait attribué au lait une trop grande influence sur le caractère des nourrissons; on avait trop exagéré les services que ce mode d'allaitement pouvait rendre; et les espérances séduisantes, qu'on avait formées d'allaiter artificiellement et sans danger tous les enfans abandonnés, se sont malheureusement trop tôt évanouies. On a vu que les enfans, rassemblés en grand nombre et nourris de cette manière, étaient exposés à une mortalité effrayante. Quoi qu'il en soit, lorsque l'allaitement artificiel est employé partiellement, on en retire de bons effets.

On remplace ordinairement dans cette espèce d'allaitement le lait de femme par celui de vache, de chèvre ou d'ânesse, rarement par celui de jument. Le lait d'ânesse étant plus doux et plus facile à digérer, est réservé pour les enfans faibles, délicats ou maladifs. Celui de chèvre convient mieux aux enfans robustes et bien portans. Ces deux derniers doivent être coupés avec une grande quantité de liquide. Pendant les six premiers jours, on y ajoute les deux tiers d'eau d'orge, de riz ou de petit-lait préparé sans acide; on diminue ensuite progressivement la quantité jusqu'au sixième mois, époque où l'on peut les donner purs.

Il est préférable, quand on donne le lait pur, de le faire prendre au moment où l'on vient de le traire, parce qu'il est encore pénétré de la chaleur qui lui est propre, et que nul autre ne peut remplacer. Si l'on est obligé de le faire chauffer, il faut lui donner un degré de chaleur qui approche de celui qui est naturel, et n'en

mettre chauffer que la quantité que l'enfant doit prendre en une seule fois. Lorsqu'on le donne froid, il expose l'enfant à des tranchées, et lui donne le dévoiement.

Le meilleur et le plus simple moyen d'administrer le lait est de faire teter aux enfans les animaux domestiques, lorsqu'on les a à sa disposition. En effet, ils se prêtent, la chèvre surtout, avec une admirable facilité, au rôle de nourrice; elle accourt souvent aux cris du nourrisson, et se place d'elle-même au-dessus du berceau. La chèvre nourrice doit avoir mis bas depuis peu; elle doit être jeune, blanche, et sans cornes : son lait alors n'a pas d'odeur particulière. Pour lui conserver la même qualité, on soigne sa nourriture, et on la fait paître en plein air et sur les coteaux.

Lorsqu'on ne peut pas faire prendre le lait au trayon des animaux domestiques, on se sert du biberon ou de la cuillère. On fait des biberons avec différentes matières : en faïence, en verre, en argent, etc. On emploie ordinairement de petites bouteilles de verre, dont le goulot est plus ou moins gros et plus ou moins alongé, auquel on adapte une éponge fine, dont le bout forme une espèce de mamelon qu'on donne à teter à l'enfant. Un pis de vache bien préparé pourrait remplacer l'éponge. Enfin on peut, au lieu de biberon, se servir de la cuillère, moyen qu'on a toujours à sa disposition.

Les enfans digèrent, en général, la boullie avec facilité; mais elle ne convient pas à tous les individus; il ne faut leur en donner que lorsqu'ils commencent à prendre de la force. On peut la remplacer avec avantage par le bouillon gras, par la fécule de pomme de terre, par le riz, le salep ou le sagou. Le pain bien cuit peut aussi servir à la préparation d'un aliment très-nourrissant, léger et de facile digestion; on fait tremper de la croûte de pain dans l'eau pendant quelques heures; après cette macération, on exprime le pain, on le fait bouillir dans une autre eau pendant une heure, et on édulcore avec du sucre.

L'allaitement artificiel a de grands inconvéniens ; on lui reproche surtout de faire développer le muguet : mais on ne peut pas l'abandonner, et il est quelquefois avantageux de le combiner, soit avec l'allaitement maternel, soit avec l'allaitement étranger.

FIN.

# QUIDAM HIPPOCRATIS APHORISMI.

(*edente* DE MERCY).

I.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

II.

Acutorum morborum non omninò tutæ sunt prædictiones, neque mortis, neque sanitatis. *Sect.* 2, *aph.* 19.

III.

Incipientibus morbis, si quid movendum videatur, move : vigentibus verò, quiescere melius est. *Ibid.*, *aph.* 29.

IV.

Purgandum est, æstate quidem, magis superiores ventres : hyeme verò, inferiores. *Sect.* 4, *aph.* 4.

V.

Qui sanguinem spumosum exspuunt, his ex pulmone talis rejectio fit. *Sect.* 5, *aph.* 13.

VI.

Mulier in utero gerens, sectâ venâ, abortit; et magis, si major fuerit fœtus. *Ibid.*, *aph.* 31.

VII.

Erysipelas foris quidem intrò verti, non bonum : intùs verò foras, bonum. *Sect.* 6, *aph.* 25.

VIII.

Quibus occulti cancri fiunt, eos non curare melius est : curati enim citò pereunt; non curati verò, longius tempus perdurant. *Ibid.*, *aph.* 38.

IX.

In morbis accutis extremarum partium frigus, malum. *Sect.* 7, *aph.* 1.

X.

Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat; quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat; quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet. *Sect.* 8, *aph.* 6.